

Présidence de la République

MÉDAILLE MILITAIRE

Décret du 30 septembre 2024 portant concession de la Médaille militaire
en faveur d'un militaire appartenant à l'armée active

NOR : ARMM2425007D

Ministère des armées et des anciens combattants

Par décret du Président de la République en date du 30 septembre 2024, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre des armées et des anciens combattants et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 19 septembre 2024 portant que la concession est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur et du code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite, notamment en son article R. 141, est décoré de la Médaille militaire :

ARMÉE ACTIVE

Avec effet du 30 août 2024

GENDARMERIE NATIONALE

Comyn (Eric, Joël), adjudant. 32 ans de services. Mortellement blessé dans l'accomplissement de son devoir le 26 août 2024. Cité. Promu adjudant-chef à titre exceptionnel le 26 août 2024.